

04/06/2010 À 14H52

Chomo sous le feu des enchères

Par **DOMINIQUE POIRET**

(Clovis Prévost)

Le lundi 7 juin, à 14 heures, l'étude Rouillac dispersera aux enchères, au château de Cheverny (Loir-et-Cher), 99 œuvres provenant de la succession de Roger Chomeaux (1907-1999), dit Chomo. C'est donc une partie importante de son œuvre qui va affronter pour la première fois le feu des enchères. Chomo n'a exposé qu'une seule fois, en 1960, à la galerie Jean Camion, rue des Beaux-Arts, à Paris.

Ses fameux bois brûlés sont alors admirés du groupe surréaliste, Jean Cocteau, Picasso, Henri Michaux ou encore Anaïs Nin. L'expo fait un véritable tabac, mais Chomo refuse de négocier et fait échouer les ventes les plus importantes. Celui-ci aimait à proclamer que «*l'art n'a pas de prix*».

L'artiste délaisse alors la capitale pour se réfugier dans la forêt de Fontainebleau. Il va y vivre près de quarante ans jusqu'à sa mort en 1999, à l'âge de 92 ans. Dans son village d'*Art Préludien*, il n'a cessé de (re)modeler en récupérant «*des matériaux qui respirent*» (tôle, bois, verre, plastique...) dans les décharges ou dans les bois.

Artiste total, Chomo, a également peint, dessiné, fait de la musique, et il a même inventé un alphabet. Le week-end, les visiteurs pouvaient y admirer ses œuvres... à condition de ne pas se laisser intimider par la pancarte «*interdits aux cons*». Parmi les 99 œuvres mises à la vente (Chomo.rouillac.com) lundi, de nombreuses sculptures en bois brûlés, mais aussi des sculptures en grillage, en Siporex, des dessins et des peintures. La Halle Saint-Pierre à Paris lui a consacré en 2009, dix ans après sa mort, sa première grande rétrospective.

Chomo, orangerie du château de Cheverny (Loir-et-Cher). Le 4 juin de 15 heures à 20 heures, le 5 juin de 10 heures à 17 heures, le 6 juin de 9 heures à 11 heures, le 7 juin de 9 heures à 11 heures. Vente ce même jour à partir de 14 heures.